

RAPPORT DU COMITE DE PILOTAGE
DAP/SEN/97/003
PROGRAMME ELARGI DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE
12 MARS 2001

I. INFORMATION DE BASE

<u>Code et titre du programme</u>	SEN/97/003 : Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté
<u>Agence d'exécution du PELCP</u>	Ministère de l'Economie, des Finances
<u>Date de démarrage</u>	-Date initialement prévue : janvier 1998 -Date effective : août 1998
<u>Date d'achèvement</u>	-Date initialement prévue : décembre 2000 -Date prévue actuellement : décembre 2001
<u>Budget total</u>	
- Initial	7 420 000 US\$
- Dernière révision « B » en date du 16/03/99	7 420 000 US\$

13 Mars 20001

I Adoption du compte rendu de la précédente réunion du comité de pilotage .

Le comité ,après avoir écouté les observations de l'Onudi formulées sur le Compte rendu de la précédente réunion, décide d'inscription de l'étude des projets de Touba dans le programme d'activités de l'an 2001. Ensuite le compte rendu a été adopté à l'unanimité

II. Etat d'exécution des recommandations du précédent comité de pilotage

Les décisions et recommandations prises lors du précédent comité de pilotage ont été en grande partie exécutées comme l'indique le tableau ci-après :

Décisions/mesures au niveau global

Rubriques	Actions à entreprendre	Maître d'œuvre	Etat d'exécution	Observations
Pertinence Cohérence du DAP	Extension en 2001 de l'appui du PNUD Préparation/Distribution formats révision réajustement du DAP et descriptif	PNUD/Gvt PNUD/Gvt	Exécuté	
	Elaboration propositions relatives : 1 à la révision du réajustement du DAP 2 à la formulation du descriptif pour l'extension du PELCP en 2001	Chaque sous programme	Exécuté	
	Mise en place de groupe adhoc PNUD/DCEF/DP/DDI pour la synthèse des contributions en vue de la finalisation des documents (1) et (2)	S.P. 5	Non exécuté	Groupe adhoc réduit au Pnud et au PELCP.
	Organisation Comité de Pilotage pour l'examen des documents (1) et (2)	D.P.	Exécuté	
Résultats actuels et ponctuels	Renforcement des activités génératrices de revenus (Réseau Afrique 2000 en milieu rural – LIFE en milieu urbain)	Tous les Sous-programmes	Exécuté S.P. 3 S.P. 1	
	Organisation d'une réunion de concertation entre toutes structures impliquées en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de la micro-petite entreprise.	D.P.	Exécuté	

Résultats actuels et ponctuels	Elaboration du rapport d'avancement du PELCP et du rapport des comités de pilotage selon de nouveaux formats fournis par le PNUD	S.P. 5	Exécuté	
	Transfert du volet Sida du sous programme 2 au sous programme 5 pour l'année 2000. Les dispositions devront être prises pour une autonomie au volet Sida durant l'exercice 2001.	S.P. 5/S.P. 2	exécuté Transfert au SP5	Autonomie non effective.
	Réviser à la baisse les ressources allouées à l'OMS	S.P. 5/S.P. 2	Non exécuté	L'OMS a exécuté la quote part du budget qui lui a été alloué pour 2000 soit 35.000 \$ les 40.000 \$ étant prévus pour l'an 2001.
Formulations de stratégie de promotion MPE	*Participe à la définition de la stratégie avec la DP	D.P. / S.P. 1	Exécuté	
Filet de sécurité	*Prendre contact avec le MFSN pour impulser les activités dans le volet filet de sécurité avec l'aide des Centres de Nutrition Communautaire	S.P. 2	Non exécuté	Le SP2 a pris contact avec des associations caritatives pour ce volet et avec le PNC mais budget non prévu
	*Lancement en partenariat avec le Réseau Afrique 2000, des micro-réalisations à Kael et Kaniaba à hauteur de 25 à 30 millions pour chaque communauté	S.P. 2	Non exécuté	Les documents de planification ont été élaborés et approuvés ; il ne reste qu'à mettre en œuvre les micro-réalisations.
Renforcement des capacités	*Formation des Elus locaux (alphabétisation)	S.P. 3	Non exécuté	La situation ne s'y prête pas à cause des élections, les élus locaux ne sont pas les bonnes cibles. Il faut viser les producteurs
	*Développer un volet IEC pour accompagner et faciliter l'appropriation du programme par les populations dans l'élaboration des projets	S.P. 3	Exécuté	
	*Organiser les réunions des comités de sélection pour le FAIL et le FAILEU	R. Afrique 2000/ LIFE	Exécuté	Non exécuté pour LIFE
	*Surseoir aux investissements hormis l'achat d'une photocopieuse	S.P. 3	Exécuté	

la prise en compte des activités génératrices de revenus et des micro-réalisations qui ont été mises en œuvre dans les différents sous-programmes et les micro-réalisations;
 la réactualisation des objectifs du fait de la mise en œuvre de nouvelles activités : FAIL, FAILEU, Projet Pilote de Mérina Diop
 révision des résultats 1 de l'objectif 1 du SP4
 suppression de l'objectif 3 ;
 transfert de la composante Sida au SP5.

- la seconde partie présente le nouveau DAP à mettre en œuvre pour l'année 2001. Des modifications notables sont survenues.

Au plan institutionnel on relève :

1. la suppression des coordonnateurs des sous-programmes et des coordonnateurs d'objectifs ;
2. la suppression des sous comités de pilotage et leur remplacement par les comités de suivi local au niveau des départements ;
3. la présidence du comité de pilotage sera désormais assurée par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
4. les sous programmes sont désormais érigés en antenne au niveau de chaque région :
 - sous-programme 1 devient antenne de Tamba ;
 - sous-programme 2 devient antenne de Pikine ;
 - sous-programme 3 devient antenne de Bambey ;
 - sous-programme 4 devient antenne de Saint-Louis ;
 - sous-programme 5 devient coordination nationale des antennes basée à Dakar.

Au plan technique

Le recentrage des activités, ces dernières sont regroupées dans deux domaines :

- domaine social : formation, information, éducation et communication (IEC), appui à l'auto organisation ;
- domaine économique : création de la micro, petite entreprise, les PME/PMI, et mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (promotion de moyens d'existence durable).

Au plan financier et administratif

- Suite à la suppression des postes de coordonnateurs, l'expert conseiller assurera désormais la gestion de l'antenne, il en sera le responsable ;
- Un sous compte sera ouvert au niveau de chaque antenne, il sera géré par l'expert responsable de l'antenne mais avec une double signature celle de l'expert conseiller et de l'assistant administratif et financier de l'antenne. Ce sous compte sera alimenté périodiquement selon le cas par la coordination de Dakar sur présentation de pièces justificatives.

3.1.2. Réactions des membres du comité de pilotage

Celles – ci ont été nombreuses et diverses. Elles peuvent cependant être regroupées par catégories.

1. Le processus emprunté pour l'élaboration du DAP

Il était convenu qu'un comité ADHOC serait mis en place pour superviser l'élaboration et finaliser ce présent DAP. Diverses contraintes n'ont pas permis de respecter ce schéma. Le processus qui était adopté a permis aux coordonnateurs, aux experts conseillers et aux représentants du PNUD de participer largement à la formulation du DAP. Il a été aussi rappelé que l'essentiel des éléments figurant dans ce document sont tirés du rapport de la mission d'évaluation dont les conclusions et les recommandations ont été approuvées lors des réunions du comité de pilotage et la revue du cadre de coopération du pays.

2. Les observations émises sur la forme

Les dernières ont tourné essentiellement sur l'omission de la DPS et l'APCR comme membre du comité de pilotage et l'élargissement des formations en genre aux organisations des femmes comme la FAFS et les GPF

La DDI a demandé d'insérer intégralement les parties qui n'ont pas connu de changement dans le nouveau DAP 2001.

La DPS a demandé de reconduire dans les activités prévues en l'an 2001 une deuxième formation sur le logiciel « Access » et le voyage d'études en Tunisie pour l'observatoire initialement prévues en l'an 2000 et enfin de modifier la périodicité du profil de pauvreté tous les 2 ans et non un an compte tenu de la lourdeur des enquêtes à mener

La partie relative à l'analyse de la pauvreté devra tenir compte de l'élaboration du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Les conclusions du séminaire sur le CCA et l'UNDAF organisé par le Pnud pour le compte des agences du système des nations unies et des institutions de Bretton Woods seront également prises en compte

Les volets « Sida et genre étant pris en compte par les antennes une matrice opérationnelle sera élaborée par chacune d'elles.

3. Les aspects institutionnels

- a) La suppression des postes de coordonnateurs obéit aux conclusions de la mission d'évaluation qui l'avait fortement recommandée. Elle s'impose dans la mesure où toutes les antennes mènent les mêmes activités ; de ce fait aucun ministère ne peut se prévaloir de l'exclusivité de la coordination d'une antenne. Par ailleurs l'ancrage institutionnel retenu dans le dernier décret n° : 2000.857 devra inspirer le montage institutionnel final du PELCP.
- b) La composition du comité de pilotage doit prendre en compte tous les représentants de la société civile notamment au niveau des structures fédératives des organisations des femmes.

4. Les comptes financiers

L'exécution des aspects financiers des antennes s'opérera à travers des sous-comptes autorisés par la coordination. Il reste entendu que la DDI ne reconnaît que le compte principal du programme. Les procédures de décaissements seront introduites dans le DAP.

5. Répartition du personnel au niveau des antennes

La répartition proposée à la page 51 du DAP a fait l'objet de larges commentaires. Des modifications ont été apportées en tenant compte de l'opposition du représentant de la DDI (Ministère de l'Economie et des Finances) à tout nouveau recrutement. Ce dernier considère que des remplacements sont possibles à condition que le profil soit identique à celui du poste vacant.

Sur cette base, la répartition du personnel professionnel suivant a été retenue :

Antenne concernée	Personnel	Observations
Pikine	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Expert urbaniste responsable de l'antenne ; - 1 Expert en sociologie urbaine ; - 1 VNU spécialiste en aménagement du territoire ; - 1 VNU spécialiste en formation ; - 1 VNU spécialiste en développement communautaire. 	<p>Le VNU spécialiste en aménagement du territoire est le seul poste à pourvoir, tout le reste est pourvu par le personnel existant depuis deux ans.</p> <p>Le comité de pilotage accepte que ce poste soit pourvu à condition que le programme VNU autorise le remplacement par un VNU pris en charge par la coopération japonaise.</p>

Antenne concernée	Personnel	Observations
Diourbel	<ul style="list-style-type: none"> -1 Expert en sociologie rurale responsable de l'antenne ; -1 VNU spécialiste en promotion des PME ; -1 VNU spécialiste en formation ; -1 VNU agro-économiste -1 VNU hydraulicien. 	Tous les postes sont actuellement pourvus excepté celui du VNU agro-économiste démissionnaire. Le comité a autorisé son remplacement.
Saint-Louis	<ul style="list-style-type: none"> -1 Expert en finance et management responsable de l'antenne ; -1 VNU spécialiste en promotion des PME ; -1 VNU spécialiste en formation -1 VNU spécialiste en IEC -1 VNU spécialiste en développement communautaire. 	Tous les postes sont pourvus excepté le VNU spécialiste en développement communautaire. Le comité de pilotage autorise que ce poste soit pourvu à condition que le programme VNU autorise le remplacement du VNU démissionnaire spécialiste en formation par un autre spécialiste en développement communautaire.
Tamba	<ul style="list-style-type: none"> -1 Expert socio-économiste responsable de l'Antenne -1 VNU spécialiste en promotion des PME -1 VNU spécialiste en formation -1 VNU spécialiste en IEC -1 VNU spécialiste en développement communautaire. 	Tous les postes sont déjà pourvus.
Coordination de Dakar	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Expert socio-économiste, chargé de la coordination ; - 1 Expert en sensibilisation et animation Sida (affecté au volet Sida) ; - 1 Expert en développement social - 1 VNU spécialiste en genre et IEC - 1 VNU spécialiste en micro-crédit - 1 VNU international statisticien économiste. 	L'expert chargé de la coordination assurera cumulativement avec ses fonctions les attributs de l'expert en micro-finance. Tous les postes sont pourvus. L'expert en sensibilisation et animation Sida sera le VNU qui occupait ce poste au niveau du SP2. Il démissionne du poste de VNU du SP2 pour rejoindre la coordination comme expert chargé du volet Sida. L'expert transversal basé actuellement au niveau du SP5 sera désormais l'expert en développement communautaire. Tous les VNU nationaux proviennent du SP2. Le VNU international est en poste à la DPS.

6. L'extension des zones d'intervention

Il a été retenu que les communes de Matam et de Ourossogui feront parties de la zone d'intervention de l'antenne de Saint-Louis. Il a cependant été précisé que cette extension ne concerne que les activités qui sont actuellement en cours d'exécution. Des activités nouvelles ne seront pas développées dans ces 2 communes. Ce principe est aussi valable pour les antennes de Bambey et de Tamba.

7. La régionalisation

Malgré les inquiétudes soulevées par quelques membres du comité de pilotage sur la faisabilité de cette opération (neuf mois nous sépare de la clôture du programme). Le comité estime que l'état d'avancement du processus permet, malgré des échéances aussi serrées, de mettre en œuvre des activités significatives à condition que les antennes soient installées dans les prochains jours.

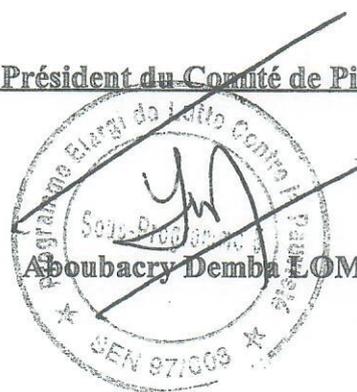
IV. Décisions/mesures spécifiques

Rubriques	Actions à entreprendre	Maître d'œuvre	Associés	Date/Délais
Régionalisation	-Le personnel affecté dans les antennes de Tamba et Saint-Louis doivent rejoindre leurs lieux de travail. Les antennes régionales ne sont pas autorisées à effectuer des missions pour réaliser des activités tout en restant à Dakar.	-Coord. Dakar -Antenne Saint-Louis -Antenne Tamba	Bureau VNU	Avant le 31 mars 2001.
Partenariat	-Tous les protocoles relatifs à la mise en œuvre des activités dans les antennes doivent être opérationnels notamment ceux liant les antennes/PELCP à Réseau Afrique 2000 et LIFE conformément aux dotations budgétaires .et à AHDIS pour la cession des locaux à Tambacounda	Coord. Dakar Toutes les antennes.	-LIFE -R.Afriq. 2000 -Autres opérateurs	Avant le 31 Mars 2001.

Rubriques	Actions à entreprendre	Maître d'œuvre	Associés	Date/Délais
✓ Extension des zones d'intervention des antennes	- Les antennes doivent prendre en charge les localités hors de leur zone d'intervention où se déroulent actuellement des activités du PELCP programmées antérieurement. Jusqu'à leur bonne finalisation	Coord. Dakar Les antennes	MEC Signature du protocole Aquadev.	A partir du 01 avril 2001
✓ Personnel	-Des négociations doivent être entamées avec le programme VNU pour : (i) transformer le profil du VNU GLO en VNU spécialiste en aménagement du territoire de l'antenne de Pikine (ii) transformer le profil du VNU du SP1 spécialiste en formation démissionnaire en VNU spécialiste en développement communautaire pour l'antenne de Saint-Louis.	Coord. Dakar Antenne de Pikine Antenne de Saint-Louis.	Programme VNU	A partir du 14 mars 2001
	- Le remplacement de l'agro-économiste démissionnaire de l'antenne de Bambey doit être effectué.	Coord. Dakar Antenne de Bambey	Programme VNU	Immédiat
	- Recrutement éventuel d'un consultant spécialiste en aménagement pour l'antenne de Pikine en attendant l'aboutissement des négociations avec le programme VNU.	Coord. Dakar Antenne de Pikine.		Immédiat
	- Transfert du VNU spécialiste IEC du SP2 à la composante SIDA en qualité d'expert en remplacement de l'expert démissionnaire.	Coord. Dakar Antenne de Pikine.	PNLS	Immédiat
Aspects institutionnels	- S'inspirer du décret 2000-857 sur l'organisation institutionnelle du PLP pour monter un schéma cohérent et conforme aux orientations de ce décret. ✓	Coord. Dakar	Gouvernement du Sénégal PNUD Ministères concernés par le décret.	Immédiat
	- Le manuel de procédures doit être actualisé pour être conforme à la régionalisation. La DDI sera responsable de cette activité et de sa supervision. ✓	DDI	PNUD Coordination	Immédiat

Rubriques	Actions à entreprendre	Maître d'œuvre	Associés	Date/Délais
Volet Sida	-Le volet Sida sera maintenu pour 2001 au niveau de la coordination. Il est cependant recommandé qu'au prochain cycle du programme d'appui du PNUD que ce volet fasse l'objet d'un projet spécifique.	Coord ! ; Pnud Gouvernmt	PNLS	2002
	-1 véhicule tourisme sera affecté au volet Sida dans les plus brefs délais. 	Coord. Dakar	PNLS	Dans les 8 jours
Prise en compte dans le PELCP du DRSP en cours d'élaboration	- Prise en compte dans le DAP 2001 de l'élaboration du DSRP et des conclusions du séminaire sur le CCA et l'UNDAF ✓ - Envisager autant que possible des mécanismes d'appui à la cellule de suivi des programmes de lutte contre la pauvreté - Participer selon les limites budgétaires initialement prévues pour l'organisation de la table au financement du DRSP	Coord. Dakar	Coord. Régionale PNUD	Immédiat
	-L'appui à la coordination régionale doit être consolidé.	Coord. Dakar Antenne PELCP	PNUD	Immédiat
Outils évaluation	- Elaborer le rapport annuel 2000	Coord. Dakar Antennes du PELCP	PNUD	Avant le 31 mars 2001.

Le Président du Comité de Pilotage



ANNEXES

I **Ordre du jour de la réunion du comité de pilotage**

1. **Approbation du Document d'Appui au Programme (DAP) révisé**

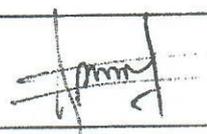
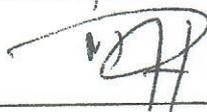
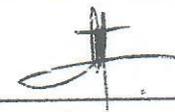
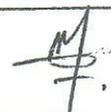
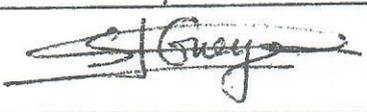
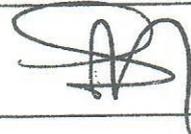
- Année 1998 – 2000
- Année 2000 – 2001

2. **Questions diverses**

II **Liste de présence (ci-joint)**

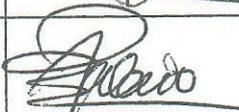
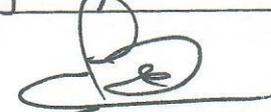
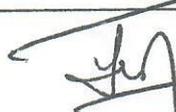
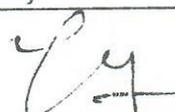
COMITE DE PILOTAGE
PROGRAMME ELARGI DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
PELCP/SEN/97/003

 12 mars 2001 - Hôtel Indépendance

PRENOMS & NOM	STRUCTURE	EMARGEMENT
1. THIerno Seydou NIGNE	C-PCP / NEF.	
2. Toumar B. SYLLA	NEF / DPS	
3. Elhadji Mahabé Ithop	NEF / DPS	
4. NDOYE IBA	Comité Side / Centre Santé	
5. Aline Corria	PNUD	
6. Namadou Hamdiatou BA	DCL / N.INT	
7. Moustapha SAKHO	ORL	
8. Anona FALL	PNUD	
9. Abdoulaye DIOP	DE / MFPT E	
10. Mme N Deye Soukaye Gueye SOW	MFSN / SP ₄ / PELCP	
11. Mouslymedou N'Diaye	CAT / FNGDF	

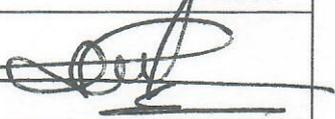
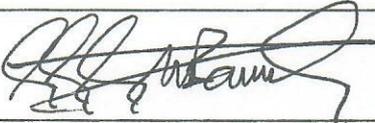
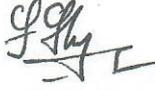
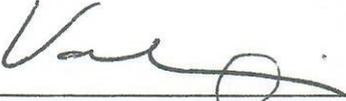
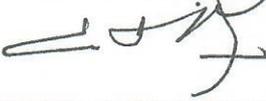
COMITE DE PILOTAGE
PROGRAMME ELARGI DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
PELCP/SEN/97/003

12 mars 2001 – Hôtel Indépendance

PRENOMS & NOM	STRUCTURE	EMARGEMENT
12. DONATA GNISSE	VNU / PNUD	
13. Aminata NDIAYE	VNU / PNUD	
14. Abibatou Ndiaye	Fédération des Associations Féminines du Sénégal FAFS	
15. Esther Palewo	PNUD	
16. Assitan DIARRA THIONE	PNUD	
17. Aïcha Niang WANE	PELCP/SP4	
18. Abdoulaye Sow	PELCP/SP2	
19. Ibrahim BA	PELCP/SP5	
20. Aboubacry D. Lon	DP / DP	
21. Ousmane SANÉ	SP1 / PELCP	
22. Amadou Diello	SP1 / PELCP CT/DC	

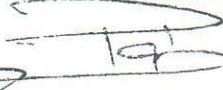
COMITE DE PILOTAGE
PROGRAMME ELARGI DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
PELCP/SEN/97/003

 12 mars 2001 – Hôtel Indépendance

PRENOMS & NOM	STRUCTURE	EMARGEMENT
23. Bakary SIGNATE	DDI/MEF	
24. Aldiouma S. Cissé	PELCP/SP3	
25. Laba TOURE	PNUD	
26. Pape Jean FALL	ONU DI	
27. FASORY DIAWARA	Cellule Nationale Société civile (COMBAT)	
28. Oumar WANE	Réseau Afrique 2000/ PNUD	
29. Nouhancoum B. Gaye	Life / PNUD	
30. Boubacar SONKO	DER / MINT	
31. Valtor NEBUONI	BIT	
32. Jirry Traoré	PELCP/SP1	
33. Aton SECK	DCEF/NEF	

**COMITE DE PILOTAGE
PROGRAMME ELARGI DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
PELCP/SEN/97/003**

12 mars 2001 – Hôtel Indépendance

PRENOMS & NOM	STRUCTURE	EMARGEMENT
34. A. Badiane	HABITAT Nairobi	
35. Jean-Louis Pont	VNU / PNUD	
36.		
37.		
38.		
39.		
40.		
41.		
42.		
43.		
44.		